ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 6 JUIN 2023 À 17H00

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de l'assemblée;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

1.3 Présentation des projets de règlements;

- ✓ Règlement 599-2023-05 modifiant le plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé, afin de se conformer au schéma d'aménagement et de développement révisé (annexion d'une partie du Canton de Gore);

- ✓ Règlement 3001-2023-25 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de se conformer au schéma d'aménagement et de développement révisé (annexion d'une partie du Canton de Gore);

1.4 Période d'interventions;

1.5 Clôture de l'assemblée.